

INSCRIPTION AUX ÉCOLES D'OUCQUES LA NOUVELLE ET AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Vous avez un enfant à inscrire à l'école ?

En maternelle, les inscriptions en petite section ne concernent que les enfants nés en 2021.

Déposez votre dossier par mail ou au secrétariat de la mairie :

- La fiche d'inscription jointe, complétée
- Une copie de votre livret de famille ou des cartes d'identité des parents, ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Une copie de la page vaccination du carnet de santé de l'enfant

Mail :

contact@oucqueslanouvelle.fr

Mairie d'OUCQUES

5 rue de la salle

Oucques

41290 OUCQUES LA NOUVELLE

Téléphone : 02.54.23.11.00



Garderie Péri-scolaire

Elle accueille les enfants des écoles primaire et maternelle. Ce service fonctionne les jours de classe, chaque matin à partir de 7h00 et à chaque sortie de classe jusqu'à 18h30, heure de fermeture. **Ces horaires sont figés et les familles sont priées de les respecter.**

Il est possible de s'inscrire pour certains jours seulement, à condition que ce soit régulier ou pour une période donnée. Les inscriptions pourront être acceptées en cours d'année pour faire face à un problème familial ou un changement professionnel. La base de tarification pour 2023/2024 est de 1,10€ la 1/2 heure. Toute demi-heure commencée est facturée. La facturation est établie tous les 2 mois avec un forfait minimum de 8€ par mois et par foyer.

Si une facture reste impayée après 1er rappel, l'exclusion sera prononcée.

Restaurant Scolaire

Le prix d'un repas pour l'année scolaire 2023/2024 est de 3,52€. Le paiement s'effectue à chaque vacances scolaires sur avis transmis par le Service de Gestion Comptable de Vendôme.

Une remise est accordée :

- Lorsqu'une absence pour maladie est égale ou supérieure à 2 jours consécutifs de cantine. La déduction est faite uniquement **lorsque l'absence est justifiée avant la facturation au secrétariat de la mairie.**
- À partir du 3ème enfant d'un foyer (maternelle + primaire) remise de 10% pour le 3ème enfant, 15% pour le 4ème et plus.

Transport Scolaire

La carte reste valable plusieurs années.

Pensez à la conserver d'une année à l'autre.

Seule l'inscription est à renouveler chaque année scolaire.

Tout élève souhaitant emprunter le bus scolaire doit demander sa carte de transport sur le site **www.remi-centrevaldeloire.fr**. Les élèves possédant déjà une carte doivent la conserver et renouveler uniquement l'inscription sur le même site.

Inscription gratuite du 1er juin au 20 juillet 2024. Les demandes faites au delà du 20 juillet seront pénalisées de 10€. En cas de difficulté, s'adresser au secrétariat de la mairie d'Oucques.

Classe (en sept 2024) :

NOM : Prénom(s) : Date de Naissance :/...../.....

RESPONSABLE(S) :

^(Père)
NOM : Prénom(s) :

TÉL : Dom :/...../...../...../..... Port :/...../...../...../..... Trav :/...../...../...../.....

Mail :

Adresse :

^(Mère)
NOM : Prénom(s) :

TÉL : Dom :/...../...../...../..... Port :/...../...../...../..... Trav :/...../...../...../.....

Mail :

Adresse :

N° Allocataire CAF ou MSA:

Observations

(Régime alimentaire, éventuelle allergie, jours de fréquentations)

Restaurant Scolaire

.....
.....

Observations

Garderie

.....
.....



Inscription du 1er juin 2024 au 20 juillet 2024 sur
le site www.remi-centrevaldeloire.fr

Observations

(Indiquer le point d'adret du car)

Transport Scolaire

.....
.....

Signature :